



Télétravail, Chômage partiel, RTT, CP : STOP AUX FAUSSES IDÉES REÇUES !

IdeeReque#1 :

L'activité partielle, ce n'est pas pareil que le chômage partiel



IdeeReque#2 :

Le maintien de salaire relève uniquement d'une décision de la direction de SopraSteria

IdeeReque#3 :

En chômage partiel, il faut être joignable et dispo à revenir du jour au lendemain !

IdeeReque#4 :

En chômage partiel, vous devez faire les formations qu'on vous dit de faire !

IdeeReque#5 :

On peut m'imposer des congés payés

IdeeReque#6 :

On peut m'imposer des 1/2 RTTh, sans délai, et même rétroactivement.

IdeeReque#7 :

Je reçois 10€ de dédommagement par mois pour télétravail

Si vous étiez abonné, vous auriez déjà reçu :

- CHÔMAGE PARTIEL : la CFDT a alerté la direction ([ici](#))
- L'ESSENTIEL de la dernière réunion du CSE SSG du 14 mai : Situation au regard de la pandémie, démarche de dé-confinement! ([là!](#)) ou celui des 28 29 mai ([ici](#))
- JOURNÉE DE SOLIDARITÉ : Ne vous laissez pas abuser ! ([ici](#))
- ...

Pour s'inscrire, juste un mail vide à
EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr





DÉ-CONFINEMENT DANS NOS SOCIÉTÉS :

Chez Axway

Et chez Axway, société du groupe historiquement extraite de Sopra, filiale de SSG ?

- **Cadeau à tous les salariés : UN jour de repos pour tous le vendredi de l'ascension**, pour le pont !

Le « Axway Thank You Day » : « nous sommes impressionnés par votre engagement, votre agilité et votre efficacité malgré tout ce qui a pu se passer dans votre vie personnelle et dans le monde extérieur. Vous êtes tous présents et vous donnez le meilleur de vous-même pour la réussite d'Axway malgré l'incertitude de la situation actuelle. » « **faire du 22 mai 2020, le Axway Thank You Day. Une journée pour déconnecter et prendre du temps pour vous et / ou pour votre famille. Ce jour-là, pas de travail, pas d'emails, pas de réunions, pas de Teams, juste du temps pour vous.** »

- **Le Volontariat reste l'UNIQUE règle des retours sur sites ! Et ce jusque fin aout 2020**
« Lorsque nous rouvrirons le bureau dans votre pays, ce sera dans un premier temps pour ceux qui souhaitent revenir de leur propre chef et qui se sentent suffisamment en sécurité pour le faire. Il ne s'agit en aucun cas d'un retour obligatoire ou demandé » (mail du 27/05/20).



Chez SSG : On navigue à vue...

Chez Sopra Steria SA, les semaines passent et la **faible visibilité donnée aux salariés** sur leurs futures conditions de travail continue !

La [réunion du 14 mai](#) n'a pas aidé et les élus du CSE ont refusé de rendre un avis devant le manque d'informations et le non-respect de la procédure AFNOR sur les masques. Les 28 et 29 mai, la direction revient à la charge. Devant les manquements, nous avons voulu rendre un [avis défavorable](#), malheureusement non suivi par la majorité du CSE.

Chez I2S : Il est venu le temps du dé-confinement !

Après Roanne, pour lequel le dé-confinement a eu lieu le 19 mai, c'est au tour des sites de Meudon et Valbonne.

À cet effet, la direction octroie aux collaborateurs basés à Meudon 2 masques textiles la première fois. À ceux-ci s'ajoutent 2 masques FFP1 par jour. A-t-elle ensuite préféré un usage de masques jetables pour éviter le délicat sujet du lavage ?!

Quant aux collaborateurs du site de Roanne, la direction avait envisagé la fourniture de 5 masques réutilisables (1 par jour à garder autour du cou quand il n'est pas sur le visage). L'initiative est louable si elle n'allait pas à l'encontre des recommandations du Gouvernement à savoir qu'une fois ajusté, le masque ne doit plus être touché avec les mains et ne pas le placer en position d'attente sous le menton ou sur le front, pour éviter de contaminer l'intérieur du masque.





Sopra HR :
Congés payés :
PERCO/Don de jours
Le Saviez-vous ? Vos droits.

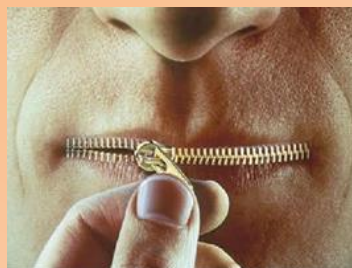
L'accord [dons de jours](#) demandé et signé par la CFDT est valable **pour toutes les sociétés de l'UES !** (SSG, SBS, HR, I2S & Beamap). Chez HR, un PERCO existe également.

La priorité est de les consommer, cependant s'il vous reste des jours en fin d'année, vous pouvez les placer sur le Perco ou faire un don de jours.

[Comment ça marche ?](#)



Accord
Communication
Syndicale UES :
La CFDT refuse
de signer !



La comm' a changé, comme vous avez pu le constater depuis le mois de mai, [voilà pourquoi](#) ! ☺

Une négociation « urgente » (plus que les salaires, frais et autre télétravail...) qui n'aboutit qu'à un accord loin d'être à la hauteur du « digital » tant voulu par l'entreprise dans les autres domaines... et signé par une seule organisation syndicale !

PENDANT CE TEMPS, LA
DISTANCIATION SALARIALE
CONTINUE...

Chez SBS : simple comme un schéma !

L'inégalité de traitement entre haut et bas salaires ? [Un schéma, issu du travail de vos élus CFDT suffit...](#) sur les salaires depuis 2013 !



Chez SSG : Analyse de vos élus CFDT
Loin des yeux, loin du cœur !

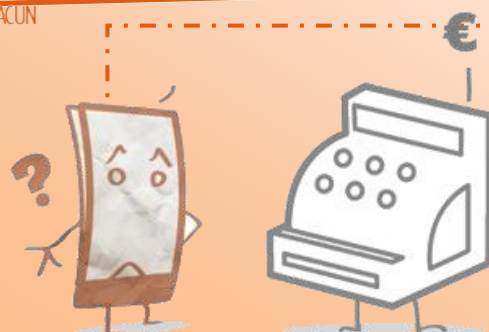
Vos élus CFDT SSG ont étudié de près les chiffres des augmentations début 2020. [Entre les différents sites, le traitement est bien différent en augmentation comme en promotion !](#) Loin des yeux, loin du cœur ?

De même que SBS, 2 petits schémas qui en disent beaucoup sur [les augmentations depuis 2011](#) !



LA MENSUELLE

de mai 2020 - Numéro 121



Ticket Resto

La CFDT a été la PREMIÈRE à vous avertir : grâce à tous les élus, la direction versera la part patronale des TR de mars et avril directement en € sur la prochaine paie !

Pour la suite malheureusement, la direction a décidé seule ! Ce sera la carte, et tant pis pour les contraintes supplémentaires dans son utilisation pour les salariés !

Pour la CFDT, les contraintes supplémentaires de la carte ne peuvent être compréhensibles qu'à condition que les TR soient fournis EN AVANCE pour vraiment servir au moment des repas et non 1 mois et demi après !

De nombreuses entreprises font ainsi, les TR pour le mois sont crédités en début de mois, et s'il y a régularisation à faire, elle a lieu sur le mois suivant. Le recours à une carte permet un crédit instantané contrairement au TR papier qui imposaient des délais de logistique. **Il est temps que la direction se mette enfin en conformité avec l'esprit de la loi qui est bien qu'un salarié ait ses TR au moment de son travail, pas 2 mois plus tard.**

Pour le recours à la carte, les remarques de vos élus ont été nombreuses : impossibilité de dons des TR aux SDF, contrainte d'utilisation sur la même journée, durée de validité, risque de cumul sans fin de centaines d'euros sur la carte, non utilisation dans les petits commerces sans TPE, refus en cas d'incompatibilité bancaire du commerçant, ... Nous attendons également des réponses à nos nombreuses questions, comme l'acceptation dans les RIE, et les modalités du retour arrière au TR papier !

POUR AVOIR LES INFORMATIONS,

Inscrivez-vous à **la liste de diffusion l'Essentiel**, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE. Pour s'inscrire, juste un mail vide à

EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr!

Consultez notre site <https://cfdtsoprasteria.blogspot.com/>!

Retrouvez-nous également sur twitter (<https://twitter.com/CFDTsopraSteria>)

et sur LinkedIn (<https://www.linkedin.com/in/cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182/>) ! Suivez-nous et partagez !

Vos délégués syndicaux CFDT		
ALLOMBERT Patrick	Axway / Puteaux	01 47 17 21 62
BEAUMOND William	Aix Marseille Toulon	06 08 94 10 50
BONGARS Nathalie	Sopra Banking / Tours	
BOZZI Fabien	Sopra Banking / Tours	02 47 63 51 92
CHAMBRON Bruno	CIMPA	06 89 59 79 43
CORAGGIO Donatella	Manhattan/Triangle	06 45 15 66 04
COSSEC Mélanie	Nantes / Cassiopae	06 49 36 72 82
CREN Jérémie	Meudon	06 62 00 15 28
DRAPIER Jean-Marie	Rennes	02 23 25 25 62
FAURÉ Thierry	SBS / Albi Toulouse	06 52 18 09 97
GIRAudeau Pierre	Bordeaux	07 84 09 14 03
LACASSAGNE Nathalie	Albi Toulouse	06 13 07 44 87
MAUDUIT Brigitte	Sopra HR / Manhattan	
MOIREZ Alain	Toulouse Rodez Albi	06 80 40 21 42
RICHARD Caroline	Rennes / Montreuil	02 99 77 56 26
ROMAN Bruno	Galitt	
SELMANI Kamel	I2S / Meudon	06 74 60 09 82
SICARD Nathalie	Sopra HR / Marseille	04 91 28 59 18

Contact SBS: cfdtsoprabanking@gmail.com

Contact I2S: contact@cfdt-soprasteria-i2s.com

